



# Le Prix énergies citoyennes pour Nevers Agglomération

Un territoire vertueux au top  
Vendredi dernier, Marc Fraysse (ancien directeur des relations institutionnelles chez Engie Cofely), fondateur du Prix énergies citoyennes, a fait le déplacement à Nevers, mandaté spécialement pour remettre sa récompense à Denis Thuriot, président de Nevers Agglomération (aux côtés de Fabrice Berger, vice-président chargé de la valorisation des déchets, de l'efficacité énergétique et du plan climat énergie territorial).

Le prix est basé sur la stratégie énergie de la collectivité. Après l'adoption du projet de Plan climat énergie territorial (PCET) en octobre 2012, le positionnement TEPCV (Territoires à énergie positive pour la croissance verte) en 2015, « nous adoptons vraiment une stratégie réfléchi », a souligné Denis Thuriot.

La collectivité a donc été distinguée pour ses initiatives et son engagement en faveur de la transition énergétique.

Trois actions ont été particulièrement remarquées. Une concrète : la rénovation énergétique de la MCNA (Maison de la culture de Nevers Agglomération).

Une action innovante en lien avec les nouveaux types de mobilité avec le Geebee. Un scooter électrique, respectueux de l'environnement, pour lequel l'assemblage de vingt exemplaires a déjà été réalisé à Nevers. « Un engin qui plaît à toutes

les générations. Beaucoup de monde nous en demande », a précisé Denis Thuriot.

La troisième action de sensibilisation concerne le dispositif Troc Nevers Agglo, qui favorise le don et la vente d'occasion d'objets dormant entre voisins. La plateforme [www.troc-nevers-agglo.fr](http://www.troc-nevers-agglo.fr) est d'ailleurs accessible en ligne 24 heures sur 24. Depuis son lancement, un taux de remise en circuit d'objets de 40 % a pu être enregistré. « Le Prix énergies citoyennes est une belle initiative. Nous sommes honorés de recevoir ce prix. C'est surtout un début pour continuer à trouver des idées », a poursuivi le président de Nevers Agglomération avant de céder la parole à l'initiateur de ce prix, Marc Fraysse. « Si vous avez ce prix, c'est pour la qualité de vos actions aux services des habitants. Ce que vous avez fait est remarquable ».

Gwénola Champalaune [gwenola.champalaune@centrefrance.com](mailto:gwenola.champalaune@centrefrance.com) ■